

Saint-Constant inaugure son Complexe aquatique, la plus importante infrastructure récréative de son histoire

Saint-Constant, le 25 mai 2021 – C’est aujourd’hui en avant-midi que la Ville de Saint-Constant a procédé à l’inauguration virtuelle tant attendue de son nouveau Complexe aquatique. Celle-ci s’est déroulée avec la participation de la ministre de l’Enseignement supérieur et députée de Sanguinet, madame Danielle McCann, de la ministre déléguée à l’Éducation, madame Isabelle Charest, du député fédéral de La Prairie et leader du Bloc Québécois, monsieur Alain Therrien, du maire de la Ville de Saint-Constant, monsieur Jean-Claude Boyer, des membres du conseil municipal, de la directrice générale de la Ville de Saint-Constant, Nancy Trottier ainsi que du directeur général de l’OBNL gestionnaire du Complexe, monsieur Réjean Levesque.

Il s’agit d’un premier projet en mode conception-construction (*design build*) à Saint-Constant qui a permis à la Ville de faire de très grandes économies en coûts de construction. C’est un investissement majeur de 13,8 millions de dollars (M\$), dont environ 8,3 M\$ proviennent, en parts égales, de subventions des gouvernements du Canada et du Québec dans le cadre du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, Fonds des petites collectivités – volet Infrastructures provinciales-territoriales. Cette construction a été réalisée selon le budget prévu.

Des sommes supplémentaires de l’ordre de 500 000 \$ ont été investies dans l’achat et la bonification d’équipements pour accroître davantage la qualité et l’efficacité des infrastructures, dont un système novateur de filtration en continu qui permettra de réaliser de substantielles économies d’eau, d’énergie et d’argent. Tous les détails sont disponibles sur le site Web du complexe au aquatiquesaintconstant.com.

Le Complexe aquatique de Saint-Constant (CASCI) en bref, c’est :

Une infrastructure ultramoderne d’une superficie de quelques 43 000 pi², de qualité supérieure, et dotée d’équipements et d’installations à la fine pointe de la technologie, proposant :

- Deux bassins construits selon la technologie de conception de l’entreprise spécialisée *MYRTHA*, soit :
 - Une piscine compétitive de 25 mètres dotée de 10 couloirs et approuvée par la Fédération internationale de natation (FINA);
 - Une configuration conçue pour accueillir, outre la natation et l’entraînement de triathlons, différents types d’activités :
 - Water-polo;
 - Nage artistique;
 - Jeux/parcours gonflables WIBIT;
 - Une rampe d’accès à l’eau sur toute la longueur du bassin (pour enfants et personnes à mobilité réduite);
 - Dix blocs/tremplins de départ en fibre de carbone;
 - Un bassin d’une profondeur maximale de 2,5 mètres;
 - Un bassin récréatif de 18 mètres de longueur et doté :
 - D’une rivière sans fin avec courant;
 - D’une aire avec entrée progressive de style plage et jeux d’eau;
 - D’une section de baignade en eau peu profonde de 1,1 mètre.

Photos à titre indicatif seulement.



De gauche à droite : Benoît Ricard, président du conseil d'administration de l'OBNL gestionnaire du CASCI, Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur et députée de Sanguinet, Manon Mainville, directrice du Service des communications et membre du conseil d'administration du CASCI, Angela Gallo, vice-présidente de l'OBNL gestionnaire du CASCI, Jean-Claude Boyer, maire de la Ville de Saint-Constant, Christiane Traversy, directrice du Service des loisirs et membre du conseil d'administration du CASCI, Réjean Levesque, directeur général de l'OBNL gestionnaire du CASCI et Alain Therrien, député fédéral de La Prairie et leader du Bloc Québécois.



De gauche à droite : Les membres du conseil municipal : David Lemelin, André Camirand, Chantale Boudrias, Johanne Di Cesare, Mario Perron, Mario Arsenault, Jean-Claude Boyer, maire de la Ville de Saint-Constant et Nancy Trottier, directrice générale de la Ville de Saint-Constant.

« Le contexte pandémique dans lequel nous nous trouvons depuis maintenant plus d'un an fait ressortir l'importance des infrastructures qui nous permettent de faire de l'activité physique pour demeurer en santé et accroître notre résilience. Je suis très fier de souligner aujourd'hui l'inauguration du nouveau Complexe aquatique de Saint-Constant, un projet majeur pour lequel le gouvernement fédéral a contribué avec plus de 4 millions de dollars et qui permettra aux nageurs de tout âge de pratiquer des activités sportives en toute sécurité. Le plan d'infrastructure du Canada permet d'investir dans des milliers de projets, de créer des emplois partout au pays et de bâtir des collectivités plus propres et plus inclusives », a déclaré l'honorable Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien, au nom de l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

« C'est une fierté pour notre gouvernement d'investir près de 4,2 millions de dollars pour un projet important comme celui du tout nouveau Complexe aquatique de Saint-Constant. La Ville de Saint-Constant se dote ainsi d'une infrastructure qui profitera à tous les citoyens de tous les âges. Ce complexe aquatique contribuera à créer un environnement agréable et dynamique », mentionne la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest.

« Je suis très heureuse de participer à l'inauguration du Complexe aquatique et j'ai hâte de le visiter en personne. Je me réjouis de la concrétisation de ce projet. Je le rappelle, les bienfaits de la pratique de l'activité physique sont considérables. Je suis convaincue que l'accès à cette nouvelle infrastructure sportive de qualité et à proximité permettra aux résidents de Saint-Constant d'adopter un mode de vie sain et physiquement actif. Je remercie également les nombreux partenaires qui ont participé à la réalisation de ce projet d'envergure », a déclaré la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest.

« J'aimerais féliciter le maire Jean-Claude Boyer et toute son équipe pour cette belle réalisation attendue depuis une trentaine d'années. Je suis persuadée que toutes les Constantines et tous les Constantins sauront profiter pleinement de cette belle infrastructure sportive ultramoderne, et ce, dans un environnement sain et favorable à l'activité physique. Vous pouvez être fiers de votre Complexe aquatique », affirme la ministre de l'Enseignement supérieur et députée de Sanguinet, Danielle McCann.

« Je ne peux que me réjouir de cette ouverture officielle qui concrétise un projet en partenariat avec les gouvernements fédéral et provincial. Je pense qu'il s'agit là d'une merveilleuse infrastructure, qui s'inscrit dans une perspective de développement durable et qui bénéficiera aux Constantins, certes, mais également à l'ensemble de la population du Roussillon. Étant au cœur de la MRC la plus peuplée au Québec, il va de soi que cela comble un besoin que nous avons dans la région et pour lequel jeunes et moins jeunes seront les grands gagnants », de poursuivre le député fédéral de La Prairie et leader du Bloc Québécois, Alain Thérien.

« Nous sommes ravis de pouvoir procéder à l'inauguration officielle du Complexe aquatique malgré la pandémie. Pour notre première infrastructure récréative d'envergure à Saint-Constant, nous avons planifié une inauguration officielle avec animation pour le grand public, malheureusement la pandémie nous force à faire les choses autrement. Nous invitons la population à profiter de ce complexe aquatique attendu par nos Constantins depuis plus de 30 ans. Vous pourrez donc, dès midi aujourd'hui, vous présenter au Complexe aquatique afin de vous procurer votre carte d'accès et ainsi pouvoir réserver vos futures plages horaires. Les 200 premiers visiteurs auront droit à un cadeau d'inauguration », souligne le maire de la Ville de Saint-Constant, Jean-Claude Boyer.

« Une infrastructure ultramoderne et de qualité supérieure conçue pour en faciliter l'accès afin que tous puissent pleinement en bénéficier, incluant les personnes à mobilité réduite. Évidemment, ce nouvel environnement sportif et récréatif permettra, à priori, la pratique et l'apprentissage d'activités aquatiques,

notamment la natation, mais surtout, il favorisera, pour les citoyens de Saint-Constant et ceux des municipalités avoisinantes, l'adoption et le maintien d'un mode de vie sain et actif. Notre priorité est d'assurer une expérience client de qualité supérieure », mentionne le directeur général du Centre aquatique Saint-Constant inc. (CASCI), l'OBNL responsable de l'exploitation du Complexe, Réjean Levesque.

En raison de l'accès limité dû aux contraintes qu'impose présentement la pandémie, la Ville de Saint-Constant, de concert avec l'OBNL (CASCI), a décidé de donner à sa population l'exclusivité des premières heures d'utilisation. La Ville veut s'assurer de permettre au plus grand nombre de ses citoyens d'avoir la possibilité d'utiliser les installations à court terme. Ainsi, les Constantines et les Constantins pourront réserver leur place en priorité 72 heures avant la session souhaitée. S'il reste des places, 24 heures avant, le CASCI rendra disponible ces sessions via ses plateformes de communication.

Tous les usagers devront également respecter les mesures sanitaires et de distanciation mises en place par le CASCI qui doit, quant à lui, se conformer aux règles imposées par la Santé publique. De plus, la programmation devrait se limiter à une offre de bains libres, et ce, pour une période indéterminée. Le CASCI mettra périodiquement à jour l'information sur sa page Facebook ainsi que sur son site Internet afin d'informer la population des changements dans sa programmation et de l'évolution des règles de réservation.

Vous pourrez retrouver toute la programmation du Complexe et accéder à son portail transactionnel via la page Facebook du CASCI à [AquatiqueSaintConstant](#) ainsi que par son site Internet au aquatiquesaintconstant.com.

Des capsules vidéo seront diffusées progressivement afin de vous faire découvrir en images cette extraordinaire infrastructure. Pour plus de renseignements, vous pouvez également communiquer avec le CASCI, soit par téléphone au 450 638-2299, soit par courriel à info@casci.ca.

– 30 –

Sources :

Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca

OBNL Centre aquatique de Saint-Constant inc. (CASCI)
63, rue Lérigier
Saint-Constant (QC) J5A 1C6
450 638-2299
info@casci.ca

GRANDS PARTENAIRES

